L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureau: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 11 OCTOBRE 1888.

La Troupe de l'Opéra.

Nous recevons de Mme Maugé une lettre datée du 28 septembre. A cette date M. Maugé se trouvait en présence de trois artistes recherchant l'engagement pour l'emploi de chanteuse légère mi-caractère : Mmes Guillon, Guelbyns, Hervey. Le choix n'était pas fait au moment du départ du courrier ; à cette heure il l'est assurément.

Le départ de Mme et M. Maugé, qui avait été d'abord fixé au 29 septembre, a été forcément retardé. Il a dû avoir lieu le samedi 6 octobre. Des journaux de Paris, semble-t-il, ont reproduit la fausse nouvelle trop complaisamment répandue par certaines feuilles américaines, qui annonçait l'existence de la fièvre jaune à la Nouvelle-Orléans, et cela à l'état épidémique.

On s'explique aisément l'impression qu'elle donna sur les artistes en relations déjà avec la direction de notre Opéra. De là sont nées de sérieuses difficultés, qui ont rendu plus lente la conclusion des dernières engagements. Nous attendons, d'un jour à l'autre, le tableau de troupe complet. Tout est bien qui finit bien.

La vente des places pour les représentations de la troupe Hallen et Hart commencera aujourd'hui à neuf heures.

Grand Opera House.

M. Keene, lui aussi, s'est épris du personnage de Marc Antoine, du *Jules-César* de Shakespeare et c'est dans ce rôle qu'il paraissait hier. Nous l'avons dit, l'acteur est enfermé là dans un cercle assez étroit : deux scènes, rien de plus.

C'est celle de la place publique, c'est l'appel au peuple romain devant le cadavre du héros de Pharsale, que M. Keene s'est le mieux affirmé. Il y a fait preuve d'une grande intelligence des détails, des nuances : chaleur, sentiment, émotion, énergie, tout cela s'est montré au cours de cette longue harangue, où les beaux passages sont en nombre, mais dont la durée est dangereuse sur la scène moderne.

M. Keene s'est tiré avec talent de ce pas toujours très difficile à franchir. Nous avons noté des accents pleins de virilité, des élans où l'artiste se livrait tout entier, ne faisant plus sentir la retenue, le froid, et des sanglots profonds, d'une vérité frappante. Il y avait là tout à la fois de l'art et de la spontanéité.

L'artiste a fort bien rendu aussi ce dernier mouvement où Marc-Antoine, écrasé de douleur, tombe sur le corps de César.

Le succès a donc été très franc, nous nous plaisons à le constater.

Succès aussi pour MM. Arthur Elliot, Geo. Learock *Brutus et Cassius*— le premier surtout s'est souvent fait applaudir dans ce terrible rôle, surtout dans la célèbre apostrophe où, devant la population romaine menaçante, il justifie l'assassinat du dictateur et proclame à quel sentiment du devoir il a cédé, en se mêlant, lui aussi, aux meurtriers de César : *Tu quoque, mi fili Brute !*

L'ouvrage sera redonné, pour la dernière fois, samedi en matinée.

Richelieu est le prochain rôle de la matinée d'aujourd'hui ; on le sait, M. Keene a voulu que le produit *net* entier en fut offert aux victimes de la fièvre jaune. Un acte qui témoigne que l'artiste a double d'un homme de cœur.

Les billets ont été placés en grand nombre.

Ce soir, *Le Roi Lear III*, demain soir, *Hamlet*.

On nous dit que la troupe Keene a été hier Mme S. A. Baker, qui offrait sa cinquantième soirée de théâtre. Nous dirons avec Taffi :

Mme Baker est l'artiste qui joue le rôle de la duchesse d'York, dans *Richard III*. Nous avons déjà écrit qu'elle y avait montré un talent réel. A l'exception de cette saison elle quitte la scène.

Dimanche prochain, représentation de la comédie *Lute* où les deux principaux rôles seront tenus par MM. Hallen et Hart.

Académie de Musique.

Si vous ne connaissez point le drame : *The Ivy Leaf*, empressez vous d'aller faire cette connaissance. Elle en vaut la peine. Intrigue assez banale, mais la partie lugubre y est pour beaucoup, et tout cela ne manque pas d'intérêt. Les incidents émouvants sont assez de la partie, et elles ont une véritable saveur, du cachet, du sentiment. Elles fournissent d'ailleurs, l'occasion d'entendre de jolies voix, et d'excellents artistes qui savent comment se disent ces chants étranges, touchants dans leur naïveté.

Nous l'avons déjà noté, et notre opinion n'a point changé en cela, la troupe Power est un ensemble de sujets qui ont chacun des qualités et tendent avec ensemble, avec entente à servir la pièce de M. Murphy, qui vaut, au même, le temps qu'elle traite.

Ce soir, *Ivy Leaf* représentation, avec des chants nouveaux, d'airs à la mode que déclamera Power avec son talent accoutumé et applaudissements.

A dimanche la rentrée de M. Roland Reed, qui reparaîtra dans une pièce nouvelle dont il a créé le rôle principal : *The wooden hatter*.

Théâtre St. Charles.

Les représentations de M. Robert Downing touchent à leur fin, et nous y appelons de nouveau l'attention de nos lecteurs. C'est là un de ces artistes qui sont dignes d'admiration, qui font honneur à notre scène, qui font époque au bout de trente ans de carrière, et est en lui le sosie de grandes pour qui sont perpétuels d'espérance qu'il y paraîtra.

Ce soir, la dernière représentation de *Gladiateur*, où M. Downing tient le rôle de Spartacus avec un succès qui va croissant.

Demain, reprise d'*Othello*.

Théâtre Varanta.

La masse du public conserve le goût du drame, quoi qu'on en ait dit. Si nous en voulions une nouvelle démonstration, nous la trouverions dans cette foule qui, chaque soir, encombre la représentation des *Pauvres de Paris*. Pauvres de Bilot, depuis lundi dernier. Et l'on s'y intéresse fort, et l'on applaudit à outrance, et l'on redemande, et l'on applaudit encore.

Soirée.

La société musicale et dramatique, connue ici sous le nom de Frohsinn, donnera, dimanche prochain, sa 23ème fête à la Salle Grunewald. L'élite de la colonie allemande est représentée dans cette association dont les soirées sont toujours fort attrayantes. On annonce pour celle ci un programme fait pour attirer. Aussi les billets—50 cents—sont-ils en bonne demande.

Nos remerciements pour celui que nous avons reçu.

On commencera à 7 heures.

ROYAL

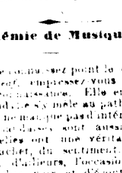

BAKING POWDER

Absolument pur.

L'effet de cette POUDRE est infaillible. C'est une merveille de pureté de force et d'innocuité Son emploi est bien plus économique que celui des poudres ordinaires et elle échappe elle même à toute comparaison avec la multitude des autres préparations connues sous valeur, inconsistantes sous le rapport du poids, chargées d'alun et de phosphates.

Vendue exclusivement en cans ROYAL BAKING POWDER CO. 106 Wall Street, New York.

En gros par SMITH BROS & CO. 50 BERTH & ZIEGLER.

Sept. 27—1 a 6—cmt 107 cmm

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 10 octobre 1888.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens No 143 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade.
7 heures du matin.....	68	20
Midi.....	74	24
3 P. M.....	72	22
6 P. M.....	70	22

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Charles Vanderbrook à Mlle. Catherine Neeb.
John Prats à Mlle Mathilda Vignaud.
Santina Rebold à Mlle Kate A. Warren.
Henry J. De Barbieris à Mlle. Catherine Con.
John May Jr. à Mlle Theresa Mary Nelly Borne.
Charles J. Georgia à Mlle Jeanne Guehle.
Frederick Kobold Mlle Anna Lickefelt.
Algiers Wertenbaker à Mme Fanny Jefferson.
Jean Garrera à Mlle. Rosalie Fontan.

Naissances.

Mme Norbert Bertel une fille.
Mme George Hebblet un garçon.
Mme Thos. Denas une fille.
Mme Alex. Peterereaux un garçon.
Mme Fernand A. Godefroy un garçon.
Mme A. J. Prats un garçon.
Mme Frank Carreras une fille.
Mme Thos. Farrell une fille.
Mme Emile Pier un garçon.
Mme Mary Bourr un garçon.
Mme Sebastian Sorina une fille
Mme Otto Machi un garçon.

Décès.

John Newton 7 mois Freetown.
Joseph Edward 2 ans 306 rue Perdido.
Lucie Soulavert 6 mois 12 rue Villere côté nord.
Elizabeth Kelly 2 mois rue Washington près St Denis.
Beulah Mansfield 15 mois 336 rue Howard.
Margaret Burns 2 semaines.
Gina Viola M. Schanacher 11 mois, 486 chemin du Bayou.
Raphaela J. Bianchi 11 mois coin des rues Dauphine et Hospital.
David Blas Tassis, 167 Clouet.
Michael Fay 29 ans coin des rue Race et Lesdernier.
Mme Marie Latour 74 ans Asile des Petites Sœurs des Pauvres.

Ventes inscrites au bureau de l'auctionateur des aliénations :

Edward J. Comeaux à Charles A. Rauber, un terrain borné par les rues Esplanade, Kerlerec, Robertson et Villeré, $2250.

Charles B. Singleton à Henry Hart, un terrain borné par les rues Miro, Galvez, Lapeyrouse et Laharpe, $150.

La même à Catherine Devine, femme de Henry Hart, un terrain dans le même lot, $150.

John F. Gibbons et Théodore Guyol à Joseph M. Rice, un terrain borné par les rues Canal, Prieur, Johnson et Gasquet, $5000.

F. Conrad Garbricht et autres à Mlle Georgina Reilly, un terrain borné par les rues Bourgogne, Washington, Dauphine et Avenue Lafayette, $400.

H. J. Grochel et Cie. vs. leurs créanciers : Mme Vve Henry Grochel, un terrain borné par les rue Philip, Laurel, Jackson et Constance, $2500.

William George Wapp au American Homestead Co., un terrain borné par les rues Prytanée, General Taylor, Constantinople et Portier, $1500.

John West à John Lindsay West, six terrains bornés par les rue Chestnut, Piquemines, Robert et Upper Line, $1500.

John R. Legier et Jean C. Hancks au Mutual Loan et Building Co., un terrain borné par les rues Marigny, Remparts, Mandeville et Bourgogne, $1000.

James Cochran à Alfred Andrew Mims, un terrain borné par les rues Marais, Roman, North Peters, Solidette, actuellement Etats, et Thalie, $3,500.

Mme Mary Hawkins à Val. S. Reddon, deux terrains bornés par les rues Esplanade, Dufossat, Jersey et Levee, $850.

Cour Civile de District—

La succession Zenon Levy est ouverte.

E. R. Augustin conte le Bureau des Assesseurs pour obtenir une réduction.

Louisiana Homestead Association contre M. et Mme Wm Mellis pour $1,403 40.

M. S. J. Bentley contre Emma Williams pour $215 37.

Felix C. Senac, Jr. contre Mme Wm Destrahan, et. de son mari, pour obtenir la séparation de biens et de biens.

Inventaire de la succession John W. Johns $157,997 80.

W. R. Rogers contre Geo. A. Meninger pour $2,30 87.

Inventaire de la succession Nicholas Kuntz, $31,278 16.

Cour criminelle. — Section A.—

Une ordonnance de nolle pros a été rendue contre Jean Marie Sinx, accusé d'avoir vendu des spiritueux aux esclaves.

Une Gray, laissée dans une de l'état de folie.

Les membres de la Première, de la Deuxième et de la Troisième cour ont refusé de siéger à la cour qui avait été faite de compétence à cour à la Cour Criminelle, parce que la loi a été abrogée par deux lois qui ont été promulguées par la législature et approuvées par le gouverneur.

Les juges de la Deuxième et de la Cinquième ont été désignés pour remplir satisfaisant à la loi qui a été déclarée inconstitutionnelle par la Cour Suprême.

Le juge Stanbery de la Première Cour a été nommé à la Cour Criminelle en remplacement de Judge Gray, démissionnaire, qui avait été refusé comparaître devant les deux cours qui siégeaient ses prédécesseurs refusaient de comparaître devant la Cour Criminelle.

Les juges de la Troisième et de la Cinquième cour ont été désignés pour remplir satisfaisant à la loi qui a été déclarée inconstitutionnelle par la Cour Suprême.

Le juge Stanbery de la Première Cour a été nommé à la Cour Criminelle en remplacement de Judge Gray, démissionnaire, qui avait été refusé comparaître devant les deux cours qui siégeaient ses prédécesseurs refusaient de comparaître devant la Cour Criminelle.

Le juge Stanbery de la Première Cour a été nommé à la Cour Criminelle en remplacement de Judge Gray, démissionnaire, qui avait été refusé comparaître devant les deux cours qui siégeaient ses prédécesseurs refusaient de comparaître devant la Cour Criminelle.

Première cour de recorder.— Pour la première fois depuis deux mois, le recorder Murphy a siégé hier à la première audience de la cour dans le nouveau local. Une nombreuse assistance était présente à cette session durant laquelle plusieurs affaires sans importance ont été jugées.

Grand Jury.—Le Grand Jury a visité hier la nouvelle station centrale. Il a trouvé l'immeuble fort propre et les cellules de la prison insuffisamment aérées. Il prendra des mesures en conséquence.

Dans le fleuve.—Hier soir à 4 heures 30, un ouvrier du nom de John Smith est tombé du quai dans le fleuve au pied de la rue de la Douane et a été sauvé par un nommé Sally Bob.

Accident.—Un nommé Sam Rioms, employé du T. P. R. R. qui couplait des wagons manœuvrait, à 1 heures, à la station Bienville, est tombé et a eu les orteils du pied droit écrasés. Il est arrivé hier matin de la ville, inassuré n'a pu être transporté à l'hôpital. La voiture d'ambulance ayant refusé de répondre à l'appel. Il a été recueilli par ses amis.

Chute.—Un nommé Williams Strand qui était sous l'influence de la boisson est tombé dans la cale de la barque Valadora, au pied de la rue St James et a reçu des lésions internes. Il a été transporté à l'hôpital.

Courses.—La réunion d'hiver ouvrira le 17, et les courses auront lieu le mardi, le jeudi et le samedi.

Mordue.—Hier soir, à 4 heures, Belle Leitz, âgée de 9 ans, a été mordue au mollet par un chien, chez ses parents, qui habitent rue de Chartres, entre Barthélemy et Mazant.

Le chien a été tué à la requête de sa propriétaire, Mme Vve Gonzales, qui habite la même maison.

Paragraphes.—Raymond Turner, qui a eu le crâne fracturé à coups de bâton, au commencement de la semaine dernière, par un nommé Lauman, au No 140 de la rue Josephine, est sur le point de mourir de sa blessure, et Lauman, qui avait été remis en liberté provisoire, a été de nouveau arrêté. Le mourant a dénoncé le prisonnier comme étant son meurtrier, au cours des dépositions faites au juge Stansbury.

—Hier matin à deux heures, un nommé Wm. Dennis qui buvait une tasse de café au marché Dryades a été frappé à la tête par un nommé Richard Durand avec une brique enveloppée dans un mouchoir.

Une dame qui s'occupe de bonnes œuvres se présente chez un richissime banquier, qui lui remet un modeste billet de cinquante francs.

—Mais, monsieur, fait remarquer la dame, votre fils m'a donné mille louis.

—Cela ne m'étonne nullement, mais mon fils a le bonheur d'avoir un père beaucoup plus riche que lui, réplique le banquier avec un fin sourire.

Un chanteur à son directeur, qui voulait lui réduire ses appointements de moitié :

—Et à quel propos, s'il vous plaît ?

—Vous m'accorderez bien que votre voix a beaucoup diminué ?

—Oh ! je veux bien que ma voix diminue, mais pas mon traitement.

Camerise de Calino :

—Oui, j'ai un ascenseur dans ma maison, mais je ne m'en sers presque jamais.

—Vous en avez peur ?

—Mon Dieu ! non ! j'habite le rez-de-chaussée.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Rente française.

Paris, 10 octobre — Le trois pour cent est coté à 82 francs 47 1|2 centimes.

L'ambassadeur turc à Vienne.

Vienne, 10 octobre—Sadullah Pasha, ambassadeur de Turquie en cette ville, a informé la Porte qu'il ne craint pas les résultats politiques de l'entrevue des Empereurs. Selon lui elle tendra à maintenir la paix, mais quels que so ent les événements en Bulgarie, la Turquie européenne ne sera pas troublée.

Le gouvernement turc.

Constantinople, 10 octobre—Le gouvernement turc a décidé d'établir un arsenal, un chantier de marine et un port à Seddah, et d'y stationner une flotte pour faire un service dans la Mer Rouge.

L'empereur Guillaume et l'empereur d'Autriche.

Vienne, 10 octobre—L'empereur Guillaume et l'empereur François-Joseph sont arrivés aujourd'hui à 10:30 P. M., de Neuburg à Murzzuschlag.

Le roi de Saxe, le régent de Bavière et le duc de Toscane sont allés au devant d'eux. Après un goûter offert à l'empereur d'Allemagne, celui-ci a fait ses adieux. Il a embrassé l'empereur d'Autriche trois fois, puis a donné une accolade au roi de Saxe et au régent de Bavière.

Des saluts ont été échangés au moment où le train quittait la gare.

Ce soir l'empereur François Joseph et les autres personnages royaux sont partis pour Vienne.

Libraires allemands.

Londres, 10 octobre.—Des libraires allemands ont commandé 75,000 exemplaires de l'ouvrage du Dr Mackenzie sur la maladie de feu l'empereur Frédéric. L'ouvrage sera prêt pour la vente, lundi prochain, en Angleterre.

Le journal Machrichten.

Berlin, 10 octobre—Le journal *Machrichten*, de Munich, confirme la nouvelle que des anarchistes voulaient attenter à la vie de l'empereur Guillaume, à Wurtemburg ; que de grandes précautions ont été prises pour protéger l'empereur, et que la route du train impérial a été changée.

Le Borsen Zeitung

Berlin, 10 octobre. — Le *Borsen Zeitung* dit que le Reichstag sera convoqué plus tôt que d'habitude, et que le prince Bismarck demandera un crédit pour appuyer des mouvements militaires en Afrique.

Le prince Henri de Prusse commandera l'escadre qu'on se prop se d'envoyer sur ce point.

L'empereur Guillaume en route pour Rome.

Rome, 10 octobre—Un grand nombre de stations ont été construites pour le service de l'empereur Guillaume et ont exprimé leur satisfaction.

L'empereur d'Allemagne attendu à Rome

Rome, 10 octobre—Il y a un nombre considérable de visiteurs en cette ville pour attendre l'arrivée de l'empereur d'Allemagne. Les balcons qui se trouvent sur la route où doit passer celui ci se louent, pour l'occasion, mille francs.

Anarchistes allemands.

Berlin, 10 octobre—On rapporte que pour de temps avant l'arrivée de l'empereur Guillaume à Stuttgart, la police a appris que dix anarchistes allemands étaient partis de la Suisse, que l'un d'eux s'était arrêté en ce lieu de Wurtemburg.

On a alors pris de grandes précautions. Les trains pilotes à bord desquels se trouvaient les troupes ont été expédiés en avant du train impérial pendant le séjour de l'empereur à Wurtemburg. Après le départ de ce dernier, un anarchiste du nom de Hoppman a été arrêté à Villingen.

Le journal Empire

Toronto, Ontario, 10 oct.—Le journal *Empire*, organe principal du gouvernement dans le Canada écrit : Estil jamais arrivé dans l'histoire du monde de voir un pays prendre de pareilles libertés avec les possessions d'un autre pays comme les Etats Unis le font avec le Canada, avant de s'être décidé d'abord à faire la guerre à la nation ainsi insultée ?

Après un long argument dans la négative la même feuille dit : "Nous sommes cinq millions de sujets anglais, et quoique nous nous soyons soumis patiemment dans le passé à la revendication des Etats-Unis par des moyens plus offensants que le langage ne pourrait bien l'exprimer, le temps est enfin arrivé où, sur les deux côtés de la frontière internationale, tout homme sensé commencera à comprendre qu'il est devenu pour les deux pays éminemment qu'en rapport à une attitude qui est une insulte directe et une menace au gouvernement canadien."

Levée de quarantaine.

Jackson, Miss., 10 oct—Il a été décidé définitivement décidé que la quarantaine sera levée vendredi 12 octobre, à 10 heures, à moins d'événements impévus.

Les réfugiés pourront alors retourner à Jackson. Néanmoins les médecins sont d'opinion qu'il serait plus prudent que les réfugiés attendissent quelques jours de plus avant de retourner à Jackson.

Le temps ce sur est froid et il pleut.

Les incendies de prairies.

Chicago, 10 octobre—Une dépêche de Bismarck, Dakota, dit : "Les incendies de prairies ont, sur une étendue de plusieurs milles, jeté une clarté lugubre sur notre ville. Les flammes faisaient rage, mais, vu le pays, elles pouvaient faire relativement de grands désastres, des destructions considérables.

Un rapport nous fait savoir que deux indiens de la réserve ont fui devant l'incendie jusqu'à la rivière Missouri. Il ne sont jetés dans le cours d'eau et ont tenté de se sauver à la nage ; mais, enveloppés par le tourbillon, ils n'ont pu y résister et ils ont été noyés.

La grève des chemins de fer urbains.

Chicago, 10 octobre—Les grévistes de la partie nord des chemins de fer urbains ont eu un meeting secret, hier soir. Le comité qui avait eu une conférence avec le président Yerkes, a résolu de n'avoir plus de communication avec lui. Après une séance secrète, il y a eu un meeting public.

L'Union de Bienfaisance des Mariniers de Chicago a adopté des résolutions exprimant la sympathie qu'ils éprouvent pour les grévistes, et leur offrant leur aide. Un grand nombre des hommes qui sont venus de Philadelphie, et se sont, depuis, engagés du côté des grévistes, déclarent qu'on leur a mal exposé la situation.

On leur a fait croire qu'ils seraient employés sur une autre ligne ; on ne leur a pas dit qu'ils avaient à remplacer les grévistes. Ils ont quitté de bons emplois à Philadelphie et ils sont très irrités de la façon dont los a traités la compagnie.

Découverte d'une nouvelle mine d'or.

Chicago, 10 octobre—Une dépêche d'Helena, Montana, dit : "Des ouvriers, occupés à creuser un égout dans Exam Shear, hier, ont découvert des traces d'or. Cette partie de Helena a été construite au centre de la région où il y a eu une si grande panique en 1860.

Il y a eu, par conséquent une intense excitation. On a fait plusieurs essais. Après le lavage dans l'eau, on s'est assuré que l'on pouvait tirer 15 cents par bassin, ce qui donnerait un bénéfice plus que convenable. Il a été résolu que l'on pousserait plus avant l'exploitation.

Accident de chemin de fer.

Wilkesbarre, Penn., 10 oct—Un terrible accident a eu lieu près de Pennhaven. On rapporte que 80 personnes ont été tuées.

Les plaintes des blessés étaient entendues de l'autre côté de la rivière. Tous les médecins de White Haven sont sur le lieu du désastre. Les blessés sont, dit-on, au nombre de 150. Impossible jusqu'ici d'avoir des détails précis sur l'accident.

Jacksonville, Florida, 10 octobre.—Bulletin officiel : Nouveaux cas 63 ; décès 3. Nombre total de cas jusqu'à date, 3382 ; décès 302.

WASHINGTON.

CONGRES.

Sénat.

Washington, 10 oct—M. Hale a présenté le rapport du sous-comité sur la loi du service civil ; il a dit que le rapport de la minorité serait présenté plus tard—l'impression en a été ordonnée.

La résolution conjointe sur les maladies épidémique, qui sera l'objet d'un rapport de la part du comité chargé de cette affaire, requiert le Président d'ordonner aux chefs du Bureau médical de l'armée et de la marine et des hôpitaux de marine, de coopérer avec la conférence qui doit avoir lieu en septembre prochain.

M. Call a présenté un amendement à la proposition rapportée hier qui requiert le Président d'envoyer des invitations à l'Académie des Sciences, laquelle doit se rendre à Washington pour faire un rapport sur l'épidémie actuelle et pour voter une allocation de $100,000, pour la suppression de la fièvre jaune. Le comité a rejeté l'amendement, mais a adopté la résolution

Sur motion de M. Hoar, en l'absence de M. Edmunds, le sénat a pris en considération le bill ayant pour but de payer $84 55 à la veuve du chief-justice Waite, reste de son salaire de l'année.

M. Hoar a parlé en faveur du bill.

M. Allison a présenté un mémoire de M. Thos. J. Powers, de la Louisiane, lequel a été référé à la commission des affaires judiciaires.

M. Blair a présenté un mémoire du Mississippi de rechercher et la construction d'un pont du chemin de fer Central Pacific à Omaha est conforme à loi, et si les piles du nouveau et duvieux pont ne sont pas une obstruction à la libre navigation du fleuve.

M. Wilson, de l'Iowa, a présenté une résolution, adoptée également, suivant laquelle le comité des affaires étrangères est requis de s'assurer des effets de l'arrangement suivant lequel le bétail américain, exporté en Angleterre et dans le reste de l'Europe, peut être expédié à travers le Canada, sans égard aux réglements de la quarantaine.

Le bill de la chambre ayant trait à la retraite du colonel Andrew Johnson, du 7ème régiment de cavalerie, a été adopté, avec cette différence que la retraite est payée pour un colonel et non pour un brigadier-général.

La résolution conjointe a été adoptée.

Chambre

Washington, D. C, 10 oct—Une résolution a été adoptée, demandant au secrétaire de la guerre des informations sur la nécessité de construire le pont projeté sur la rivière Ohio, entre Louisville, Ky., et Jeffersonville, Indiana.

M. Burns, du Missouri, appelle le rapport du comité de conférence sur le bill de déficit. Après quelques débats le bill est adopté.

La Chambre s'ajourne à vendredi.

Département de la Trésorerie.

Washington, D. C., 10 octobre — Un télégramme reçu aujourd'hui au département de la Trésorerie du collecteur des douanes de Fort Townsend, Territoire Wyoming, annonce que le steamer *Aucon*, de Sitka, a débarqué à Victoria, Colombie anglaise, un Chinois qui se rendait à Port Townsend.

Le dit collecteur demande si l'on doit permettre au susdit Chinois de débarquer dans ce dernier port.

Le secrétaire Maynard a répondu ce qui suit : "L'acte du 1er octobre interdit positivement le débarquement de travailleurs chinois qui est omitté le territoire des Etats Unis.

"Les Chinois qui sont sur l'*Aucon* venant d'Alaska ne peuvent donc pas débarquer.

Le Dr Wilkinson.

Washington, 10 octobre—Le Dr Wilkinson, président du Bureau de santé de la Nouvelle Orléans, a notifié le chirurgien en chef Hamilton, que les gardes maintenus du Camp Perry, en association de la Nouvelle Orléans, ne seront pas reçus dans cette dernière ville.

Le Dr Hamilton a répondu qu'on permettrait aux gardes malades de quitter le camp, et tout en ne croyant pas que le refus de les recevoir soit justifié en aucune façon, le gouvernement cependant ne peut pas aller contre les réglements locaux, en présence de la loi actuelle.

Les garde-malades en question sont des résidents de la Nouvelle Orléans, qui ont offert volontairement leurs services pour Jacksonville, sous les auspices de l'Association de la Croix Rouge *Red Cross*, ils sont désireux de retourner dans leurs foyers, ayant déjà été détenus les dix jours requis au Camp Perry.

Le Secrétaire de la Guerre

Washington, D. C., 10 octobre—Le secrétaire de la guerre a nommé M. Otto A. Mcintosh de la Californie, comme en chef de la garde présidentielle.

Confirmations par le Sénat.

Washington, 10 octobre—Les nominations suivantes ont été confirmées hier par le sénat :

Maîtres de poste : S. E. Carroll, à Adair, Iowa ; P. M. Trumbower, à Muncie, Indiana ; R. F. Coates, receveur des deniers publics à Wichita, Kan ; James P. Lessene, de la Caroline du Sud, consul général à Melbourne.

Rapports expédiés au Département de l'agriculture sur la recolte de coton.

Washington, 10 octobre—Les rapports officiels du Département de l'Agriculture annonce une baisse dans la situation du coton.

Les fortes pluies de la fin d'août se sont continuées pendant une grande partie du mois dernier, occasionnant de nouvelles pousses dans les grabots la moitié à la base des tiges et la chute des grabots dans la partie supérieure des plants. Le vent et la pluie ont interrompu la cueillette, décoloré le fibre et fait baisser la qualité du textile. Tout récemment, le temps s'est montré plus favorable et la quantité s'est améliorée.

Quelques correspondants annoncent une récolte assez pauvre, et les légères gelées blanches y font retourner la tige principale. Cependant ces gelées sont encore à venir et la durée de la saison est encore incertaine. La moyenne est de 78 8 contre 83, en septembre

C'est dans la Louisiane et la Caroline du Nord qu'est la plus grande réduction. Les estimations d'Etat sont comme suit :

Virginie 80; Caroline du Nord 81; Caroline du Sud 75; Georgie 79; Floride 88; Alabama 82; Mississipi 81; Louisiane 70; Texas 75; Arkansas 82; Tennessee 91.

Les chenilles et les vers de coton ont fait leur apparition partout, excepté dans la partie nord de ces Etats, et occasionné des dégâts.

Le vert de Paris et le pourpre de Londres ont moins réussi qu'à l'ordinaire, attendu que les pluies ont entraîné la poudre insecticide.

Les plans de la France en Tunisie.

On lit, dans le *Temps* du 27 septembre :

La presse italienne s'empresse de prendre position au sujet des plans du gouvernement français en Tunisie. Depuis la ministérielle *Riforma*, en passant par l'officieuse *Italie*, jusqu'à la *Tribuna* indépendante, tous les journaux de Rome marquent beaucoup de mauvaise humeur à l'endroit tant de l'inspection scolaire que de la convention douanière.

Nous ne voient rien de ridicule à protester contre le droit de la France d'établir un contrôle régulier des écoles ouvertes dans un pays placé sous son protectorat, dans les mêmes colonnes où l'on déclarait inadmissible, il y a quelques semaines, la prétention de M. Crispi d'établir des inspections scolaires italiennes dans des régions où l'exercice de la souveraineté n'appartient à aucun degré au gouvernement de Rome. Il leur plaît en même temps d'insinuer que la France veut évidemment violer l'esprit ou la lettre des traités sur le maintien desquels on affecte de veiller avec zèle, tout un reproche à M. Mancini d'avoir eu la faiblesse de les conclure.

C'est là un spectacle qui est à la fois instructif et amusant ; la France, qui est décidée à user tout son droit en Tunisie, n'est pas moins fermement résolue, conformément aux principes qu'elle a récemment encore invoqués dans l'affaire de Massaouah, à n'user que de son droit et à respecter scrupuleusement les traités. C'est là ce qui, en enlevant toute portée pratique à la mauvaise humeur des organes principaux de la presse italienne, permet de jouir philosophiquement du piquant contraste que présentent leurs théories du droit des gens, lorsqu'il s'agit de la mer Rouge et lorsqu'il est question de la Méditerranée.

Un joli mot d'une centenaire, Mlle Lathuillier, qui vient de "se laisser mourir" au moment d'atteindre sa centième année.

C'est elle qui, l'an dernier, songea à instituer un dîner de centenaires. A cet effet, elle avait visité plusieurs fois M. Chevreul qui correspondit vaguement à son projet.

Mlle Lathuillier s'en vengea par un mot : "Mes visites au doyen des étudiants, dit-elle, commençaient à faire jaser."

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Catherine L. Machic

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No 25 005—Division C—Attendu que Thomas G. Machic, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Catherine L. Machic, décédée intestat; avisant par la présent donné à tous ceux que de droit pourront concerner, d'avoir à désigner, dans les dix jours de raisons pour lesquelles il ne devrait pas faire droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

9 oct—9 14 19

Succession de Veuve John H. Clay.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans. No. 24,682.—Division C—A été ce jour présenté, donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'ils en ont pour lesquelles le compte présenté par Emile C. Pilié, exécuteur testamentaire dudit feu cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

9 oct—5 10 15

Succession de Samuel Mark.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, No 25,651—Division B. Attendu que Aristole Armant, comme agent des héritiers Mark, a présenté sa pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administrateur testamentaire dudit dans la succession de feu Samuel Mark, décédé testat. Iaris est par la présent donné à tous ceux que de droit pourront concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

9 oct—5 10 15

Succession de Julia Conway, veuve de Edmond Mc. H. Mimes.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, No 28,040—Division A—Attendu que Alexander Rideau a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Julia Conway, décédée intestat, avis est par la présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne sera pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

9 oct—8 7 12

L'EAU DE LA SOURCE DE LA PENSION GOETHIER, A COVINGTON, LNE. — M. Léon Bolandard, chimiste français, ancien élève de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures de Paris, a fait, en 1885, une analyse de l'eau de la source de M. F. Goethier, à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane. Nous croyons utile de reproduire son rapport :

Je certifie avoir analysé l'eau citée ci-dessus et avoir trouvé que les corps étrangers qui entrent dans sa composition sont les suivants :

1. Acide carbonique libre.
2. Bicarbonate de chaux.
3. Sulfate de chaux (traces).
4. Chlorure de sodium.
5. Protoxyde de fer.
6. Acide crénique.
7. Magnésie (faibles traces).

L'élément le plus important, en poids, parmi ces différents corps, est le chlorure de sodium : 263 mmgs. par gallon. (263 milligrammes).

L'oxide ferreux est combiné à l'acide crénique, mais cette composition paraît assez instable, car une simple exposition de l'eau à l'air libre donne, au bout de peu de temps, un dépôt d'oxide de fer.

Je crois, d'après la composition ci dessus énoncée, que cette eau est recommandable à plusieurs points de vue différents :

1. L'acide carbonique, contenu à l'état libre, la rend digestive :

2. Les 263 milligrammes chlorure de sodium, contenus par gallon, en font un laxatif faible ;

3. L'acide créuique facilite les sécrétions urinaires.

M. Bolandard a travaillé, pendant dix mois, en qualité de sous-directeur, au plus grand "Blast Furnace" (haut fourneau) des Etats-Unis—celui des MM. Cornegie Brothers & Co., à Braddock, Alleghany County, près Pittsburgh, Pennsylvanie. A son départ de l'établissement, la maison lui a donné ce certificat :

"27 août 1884.

"Par suite du mauvais état des affaires et, conséquemment, de la diminution nécessaire du nombre des employés, nous avons, à notre grand regret, été forcés de nous dispenser des services de M. Léon Bolandard, attaché au "Blast Furnace" comme sous chimiste. Nous l'avons trouvé capable et digne de confiance."

M. Bolandard était recommandé par M. Joseph Albrecht, ci-devant chimiste à la Monnaie de la Nlle Orléans.

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième
8 Carondelet et Hultième.
9 Peytanède et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Bienvenue et St Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste de la Cie de Pompe No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St André.
19 Ste Marie et Tchoupitoulas.
21 St. Charles et Franklin.
23 Dryades et St André.
24 March2 Keller.
25 Jackson et Calliope.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Lovée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Bienville.
35 Chippewa et St James.
36 Station de Police de 2ème Precinct.
37 Race et Magazine.
38 Melpomene et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Esnuries, St Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste No 6.
47 Calliope et Front.
48 Pesare et St Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St Joseph.
Poste de la Cie de Pompe No 19. Calliope.
Perla et Delord.
Constance et Fleret.
Peo